

## Informations générales relatives au programme complémentaire d'admission au Master en sciences chimiques de l'ULB.

Année académique 2020-21

Vous avez été admis.e en Master en sciences chimiques avec un **programme complémentaire** (PC) de maximum de 60 crédits. La décision de vous imposer un PC résulte de la comparaison de votre cursus antérieur aux matières enseignées à l'ULB en Bachelier chimie. Les objectifs sont de combler certaines lacunes, de vous permettre d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la réussite de votre Master. Votre PC ne vous permettra bien sûr pas d'acquérir l'ensemble des crédits du Bachelier. La réussite de votre PC ne vous permettra donc pas d'obtenir le diplôme de Bachelier en sciences chimiques de l'ULB.

**Par défaut, votre PC comprend 60 crédits** ; il comprend toutes les unités d'enseignement de la dernière année du Bachelier en sciences chimiques de l'ULB, détaillées à l'adresse <https://www.ulb.be/fr/programme/ba-chim#programme> (rubrique « Programme » – « 2020-21 » – « Bloc 3 »).

**Votre PC définitif sera élaboré en début d'année académique et vous y serez associé.e.** Vous aurez la possibilité de rencontrer les titulaires des cours du bloc 3 du Bachelier en sciences chimiques de l'ULB pour faire valoir vos acquis et, le cas échéant, être dispensé.e de certains cours. Selon vos lacunes, des pré-requis du bloc 2 (*cours dont la matière doit être connue pour aborder le cours du bloc 3*) pourraient aussi vous être imposés, sans toutefois dépasser le maximum de 60 crédits. Lors de ces entretiens, il vous sera demandé de détailler les cours et travaux pratiques de votre cursus universitaire. Dès lors, **vous êtes vivement invité.e à apporter une table des matières détaillée de chacun des cours et travaux pratiques de votre cursus.** Si vous en avez la possibilité, vous pouvez aussi apporter vos notes de cours et syllabi pour les matières correspondantes au programme du bloc 3 du Bachelier en sciences chimiques de l'ULB.

Votre premier **programme annuel de l'étudiant** (PAE) comprendra votre PC et, éventuellement, quelques cours de Master. La possibilité d'inclure des cours de Master dépend notamment du nombre de crédits de votre PC, des matières concernées (*vous ne pourrez pas être inscrit.e à un cours de Master qui nécessiterait la connaissance préalable des matières vues dans un cours de Bachelier de votre PC*) et aussi des horaires. Les programmes du Master en sciences chimique sont présentés à l'adresse <https://www.ulb.be/fr/programme/ma-chim#programme> (rubrique « Programme » – « 2020-21 »).

De manière générale, nous vous recommandons toutefois de ne pas trop charger votre premier PAE. La réussite de votre PC pourrait en effet présenter diverses difficultés et nécessiter un investissement conséquent de votre part, notamment par du travail personnel visant à revoir/étudier certaines matières qui ne seront pas explicitement incluses dans votre PC. Nous attirons donc votre attention sur le fait que, typiquement, **trois années académiques seront nécessaires pour terminer votre cycle complet** (PC + 120 crédits de Master).

**Si vous renoncez à votre inscription, veuillez s'il vous plaît suivre la procédure officielle d'abandon**, via l'application « Ma candidature » que vous avez utilisée pour soumettre votre dossier (*accessible via votre compte MonULB-GO que vous avez dû créer à partir de <https://monulb.ulb.be>*).

**Une réunion d'accueil et d'information sera organisée le vendredi 11 septembre 2019, à 12h, au local P.A.2.206** (campus Plaine, Bâtiment A, rez-de-chaussée, salle 206) : <https://www.ulb.be/fr/plans-et-acces>.

**Si vous n'êtes pas en mesure d'être présent.e à la réunion d'accueil, veuillez s'il vous plaît le signaler par mail** à l'adresse [admission.chimie.ma@ulb.be](mailto:admission.chimie.ma@ulb.be)

Au plaisir de vous accueillir prochainement à l'ULB,

Le Président du Jury du Master en sciences chimiques,  
Le responsable académique des admissions au Master en sciences chimiques.